



**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université BATNA -2-**

**Institut des sciences de la terre et de l'univers**



**Procès Verbaux de la réunion ordinaire du Conseil  
Scientifique de l'institut (N°09) du 15/12/2021**

En ce jour du quinze décembre de l'an deux mille vingt et un, à dix heures s'est tenue la neuvième réunion extraordinaire du conseil scientifique de l'institut, dont l'ordre du jour et le suivant :

- **Validation du choix de la spécialité (géotechnique et interaction sol- structure) pour éventuel recrutement dans le corps enseignants MAB en filière de géologie pour l'année 2021-2022**

**Etaient présents :**

- |                        |  |
|------------------------|--|
| • KALLA Mahdi          | Directeur d'institut STU                       |
| • KHEDIDJA Adelhamid   | Directeur adjoint chargé de la post graduation |
| • HABIBI Yahyaoui      | Directeur adjoint chargé des études            |
| • MERDASSI Adelmoumene | Chef de département de GAT                     |
| • BAHEDDI Mohamed      | Chef de département de Géologie                |
| • DJENBA Samir         | Membre   |
| • DJAIZ Fouad          | Membre   |
| • BOUHATA Rabah        | Membre   |
| • BELLA Nassim         | Membre   |
| • BENZEROUAL Belkacem  | Membre   |

**Etaient absents**

- |                |   |
|----------------|---|
| • BRINIS Nafaa | Membre (Absence justifiée)                            |
| • AKAKBA Ahmed | Président du conseil scientifique (Absence justifiée) |

- **Validation du choix de la spécialité (géotechnique et interaction sol- structure) pour éventuel recrutement dans le corps enseignants MAB en filière de géologie pour l'année 2021-2022**

Vue le déroulement de l'entretien entrepris au niveau du département de géologie présidé par le chef de département avec la commission d'entretien et les candidats. La commission a accepté l'ensemble des dossiers des candidats dans la spécialité géologie de l'ingénieur et géotechnique (géotechnique appliquée à la géologie de l'ingénieur et celle appliquée au génie civil en raison des éléments suivants :

- Déficit flagrant en matière d'enseignement et d'encadrement dans la spécialité de la géologie de l'ingénieur et géotechnique (Dix matières non couverts dans la spécialité)
- Déficit dans le corps du rang magistral de cette spécialité pour pouvoir lancer une formation doctorale dans cette spécialité, ce qui justifié davantage de faire appel à la spécialité de la géotechnique (filière génie civil).
- A noter en fin que les enseignements dans les matières fondamentales des deux filières sont pratiquement les mêmes.

L'ordre du jour étant achevé, la séance fut levée à 12h 00.

**P/ président du conseil scientifique**

